



**CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC**

FRANÇOIS HOMMERIL | PRÉSIDENT

## **ASSURANCE CHOMAGE, FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE : LA CFE-CGC MOBILISÉE**

**Après la récente audition des leaders syndicaux par le président de la République, le gouvernement consulte cette semaine les partenaires sociaux sur les modalités et le calendrier des prochaines réformes. Reçue le 18 octobre à Matignon, la CFE-CGC, amère à l'issue de la concertation sur les ordonnances, a fait valoir ses positions.**

### **Trois dossiers, trois méthodes adaptées**

Les éléments de méthode, le calendrier, et les grands axes des trois prochains dossiers sont précisés. Au terme de son entretien avec Edouard Philippe (Premier ministre), Muriel Pénicaud (ministre du Travail) et Jean-Michel Blanquer (ministre de l'Éducation nationale), François Hommeril a indiqué qu'il y aura bien une négociation nationale interprofessionnelle concernant la formation professionnelle (avec une lettre de cadrage début novembre) et une concertation sur la réforme de l'apprentissage. Quant aux discussions sur l'assurance chômage, celles-ci seront conduites sous une forme multilatérale.

La CFE-CGC se tient prête. *"Nous avons rappelé au Premier ministre que nous étions sortis très amers de la phase de concertation sur les ordonnances, indique le président confédéral. Désormais, la CFE-CGC se projette dans les dossiers à venir."*

## **Assurance chômage**

*"La CFE-CGC est très attachée au régime actuel, assez exemplaire dans son principe et son fonctionnement a rappelé François Hommeril. Nous sommes ouverts pour travailler sur un régime plus universel intégrant les indépendants mais, en aucun cas, la CFE-CGC ne suivrait l'exécutif sur une démarche qui nous amènerait vers un dispositif qui ne respecterait pas les principes assurantiel et contributif du régime."*

### **Formation professionnelle**

L'objectif du gouvernement est de parvenir à un projet de loi en février qui pourrait être présenté au printemps au Parlement. Comme déjà évoqué avec Emmanuel Macron la semaine dernière, la CFE-CGC a réitéré ses doutes quant à l'efficacité des dispositifs de droits individuels à la formation. *"Nous préférons les dispositifs mutualisés pris en charge dans une structure permettant d'orienter les salariés et les chômeurs pour travailler notamment sur les requalifications et les transitions de carrière"*, explique François Hommeril.

La CFE-CGC veillera particulièrement à ce que le congé individuel de formation, un dispositif qui a fait ses preuves et qui fonctionne malgré son sous-financement, ne soit pas absorbé dans un dispositif du type CPF (compte personnel de formation) qui, lui, ne fonctionne pas.

### **Apprentissage**

Sur ce dossier consensuel, *"il s'agit de regarder ensemble pourquoi ça ne marche pas et agir sur les mentalités et les moyens pour développer l'apprentissage et le rendre plus attractif, résume François Hommeril. Nous avons proposé de réfléchir sur la question des niveaux de diplômes et de la rémunération ainsi que sur la possibilité de rentrer dans un processus d'apprentissage au-delà de l'âge limite actuel, c'est-à-dire 30 ans."*